

Depuis la « révolution douce » des lois 2000, décrite par Jean-Yves Barreyre (2010), le secteur social et médico-social s'est mis en mouvement. Avec la démarche « Réponse accompagnée pour tous », cette « révolution douce » laisse progressivement la place à une nouvelle ère, celle des transformations organisationnelles en profondeur. Il s'agit aujourd'hui de penser les accompagnements dans des logiques de parcours, en interrogeant l'organisation des équipements, la règlementation, la tarification, les coopérations ou encore les outils de partage des informations entre les partenaires.

Avec la loi de modernisation de notre système de santé (2016), la démarche Réponse Accompagnée pour tous (2015), la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale (2016), se sont ouverts de nombreux chantiers nationaux, qui entament une phase décisive dans l'organisation des institutions sociales et médico-sociales, comme dans la façon de concevoir les accompagnements au quotidien. Sont ainsi au travail l'évaluation des besoins, la mise en œuvre de réponses coordonnées, la programmation de l'équipement, la construction des nouvelles règles d'allocation des budgets, la mise en place des systèmes d'information, la contractualisation avec les financeurs, la mise en œuvre des volets consacrés au handicap psychique, au polyhandicap, au logement inclusif des personnes handicapées... De même, la loi relative à la protection de l'enfant (2016), et notamment la mise en œuvre du projet pour l'enfant (PPE), conduit les acteurs vers les mêmes exigences organisationnelles afin d'assurer la continuité des parcours des enfants et adolescents qui traversent les dispositifs. Cette multiplication des travaux d'aide à la transformation des organisations et à l'adaptation de l'offre territoriale rend nécessaire un débat sur le sens de l'action globale, au risque de le perdre !

Par ailleurs, la compréhension et l'accompagnement des problématiques des personnes qui sont dans une situation de vulnérabilité réclame une mobilisation d'acteurs d'horizons divers avec des compétences estimées a priori complémentaires. Le « travailler ensemble » et la multiplicité des institutions et professionnels intervenants nécessitent une coordination des objectifs et des moyens. La coordination, versant concret du partenariat, ne va pas de soi, chacun peut le vivre dans son institution d'appartenance et son action. Pourtant, elle donne vie à ce qu'établit le partenariat. Si l'on veut que le partenariat, entre les institutions et en leur sein, ne reste pas un simple vœu, il est essentiel que les acteurs réfléchissent ensemble à leurs modalités de coopération.

C'est l'ensemble de ces questions que cette journée d'étude régionale se propose d'aborder, dans un objectif de compréhension des évolutions comme de partage des expériences et pratiques d'accompagnement au quotidien des personnes en situation de handicap.



Journée d'étude  
URIOPSS-CREAI



## Des parcours de vie inclusifs

Une transformation majeure de l'offre médico-sociale pour des accompagnements individualisés et coordonnés

► **19 mars 2018**

9h00 - 17h00

En présence de **Madame Marie-Anne Montchamp**, Présidente de la CNSA, et de **Madame Bernadette Maillet**, Directrice de l'offre médico-sociale ARS Centre-Val de Loire.

► à Canopé, 55 rue Notre Dame de recouvrance à Orléans

► 60 euros, déjeuner libre

URIOPSS Centre : 29 bd Rocheplatte BP 35 - 45016 ORLEANS CEDEX 1  
02.38.62.34.39 / uriopss.centre@wanadoo.fr

CREAI Centre-Val de Loire : 35 avenue de Paris - 45000 ORLEANS  
02.38.74.56.00 / creai-centre@creai-centre.asso.fr

09h00 - Accueil Café

09h30 - Evolution des publics, des besoins, des attentes



Extrait d'un film de la CNSA

Ouverture par les Présidents de l'URIOPSS et du CREAI

10h00 - Politiques d'inclusion et parcours inclusifs

Les orientations de la CNSA (Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie)

Par Marie-Anne Montchamp, Présidente de la CNSA

10h30 - Pas de parcours sans coordination des acteurs et des ressources !

*L'adaptation territoriale de l'offre médico-sociale*

Présentation des nouveaux dispositifs de coordination de l'offre (PCPE/PTA/DITEP/CLS/CPTS...) et de leurs enjeux

Par l'URIOPSS

Table ronde : Présentation de situations complexes vécues par différents acteurs sur un territoire : quels enseignements en tirer et quels impacts sur les pratiques ?



Echange avec la salle

12h00 - Regards croisés de la CNSA, de l'URIOPSS et du CREAI

Par Marie-Anne Montchamp, Johan Priou, Directeur de l'URIOPSS et Séverine Demoustier, Directrice du CREAI

12h15 Déjeuner libre

14h00 - Quelles nouvelles réponses imaginer pour permettre des parcours inclusifs ?

*La transformation de l'offre médico-sociale*

Présentation des nouvelles réponses (UEMA, emploi accompagné, habitat inclusif, établissements « hors les murs », pair aideance ...) et de leurs enjeux

Par le CREAI

Table ronde  
Témoignage de deux associations qui ont transformé leurs offres, puis réaction des autorités concernées en lien avec les schémas en cours

Echange avec la salle



15h15 - Des outils au service de l'individualisation des parcours ?  
*Contractualisation pluriannuelle, Flexibilité des autorisations, Réforme de la Tarification*

Présentation des réformes en cours  
par l'URIOPSS

Table ronde (représentants associatifs, de l'ARS, d'un Conseil départemental)



Echange avec la salle

16h30 - Regard de Mme Montchamp sur les échanges de la journée

16h45 - Conclusion de la journée par l'URIOPSS et le CREAI



avec le point de vue de Bernadette Maillet, Directrice de l'offre médico-sociale de l'ARS Centre-Val de Loire, sur l'ensemble des tables rondes